

Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes

Documents d'orientation



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



UNESCO Institute
for Lifelong Learning

Institut de l'UNESCO
pour l'apprentissage
tout au long de la vie

Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes

Documents d'orientation



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



UNESCO Institute
for Lifelong Learning

Institut de l'UNESCO
pour l'apprentissage
tout au long de la vie

Publié en 2015 par l'Institut de l'UNESCO
pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)
Hambourg, Allemagne

© Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout
au long de la vie

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout
au long de la vie (UIL) est un centre international
de l'UNESCO à but non lucratif et axé sur les
politiques. Il voue l'essentiel de ses activités
à la recherche, la formation, l'information, la
documentation et la publication. Actif dans toutes
les régions du monde, il concentre son action sur
l'éducation des adultes et la formation continue,
ainsi que sur l'alphabétisation et l'éducation
de base non formelle dans la perspective
d'un apprentissage tout au long de la vie. Ses
publications constituent de précieuses ressources
pour les chercheurs en éducation, planificateurs,
concepteurs de politiques et praticiens.

Alors que les programmes et projets de l'Institut
de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long
de la vie (UIL) sont élaborés conformément aux
directives fixées par la Conférence générale de
l'UNESCO, les publications de l'Institut sont
rédigées sous sa seule responsabilité ; l'UNESCO ne
répond pas de leur contenu.

Les appellations employées dans cette publication
et la présentation des données qui y figurent
n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise
de position quant au statut juridique des pays,
territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni
quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Graphisme : Christiane Marwecki
(cmgrafix communication media)



Œuvre publiée en libre accès sous la licence
Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO)
(<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente
publication acceptent les termes d'utilisation de
l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

Avant-propos



L'apprentissage tout au long de la vie occupe une place toujours plus importante dans le monde d'aujourd'hui et fait partie intégrante du programme d'action 2030 pour le développement durable. Les visions mondiales de l'avenir de l'apprentissage tout au long de la vie font l'objet de discussions internationales et de nombreux dirigeants politiques régionaux et locaux travaillent en vue d'établir des cadres législatifs adaptés. Pendant ce temps, de plus en plus de villes dans le monde mettent en œuvre ces visions en édifiant des villes apprenantes. Ces villes permettent aux citoyens d'apprendre tout au long de leurs vies. De cette façon, elles améliorent l'autonomisation individuelle, la cohésion sociale, la prospérité économique et culturelle et posent les fondements d'un développement durable.

À toutes les étapes de leur développement, les villes apprenantes peuvent grandement bénéficier du partage d'idées, étant donné qu'il existe peut-être déjà dans d'autres villes des solutions à leurs propres problèmes. L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie a créé le Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes (GNLC) pour promouvoir ce partage d'idées et doter les villes de l'expertise, des conseils et du soutien nécessaires pour le processus de développement. Ce réseau international, qui s'articule autour des politiques, est une source d'inspiration, de savoir-faire et de meilleures pratiques pour les acteurs de l'édification de villes apprenantes.

J'ai le plaisir de présenter les documents d'orientation du Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes. Il s'agit de la *Déclaration de Pékin sur la création des villes apprenantes* et des *Caractéristiques clés des villes apprenantes* qui ont été adoptées lors de la 1^{ère} Conférence internationale sur les villes apprenantes en 2013 à Pékin, en Chine. Ce sont les bases de notre travail et ils contiennent des orientations en matière d'édification de villes apprenantes pour les villes et les partenaires.

Je profite de cette opportunité pour exprimer ma gratitude aux villes, partenaires et partisans du Réseau mondial UNESCO. Tous ont su reconnaître le rôle majeur que joue l'apprentissage tout au long de la vie pour accroître la pérennité sociale, économique et environnementale. Je souhaite également encourager les villes et partenaires du monde entier à se joindre à l'initiative et à créer des opportunités d'apprentissage pour tous dans les communautés du monde.

Arne Carlsen
Directeur
Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage
tout au long de la vie

Introduction

Nous vivons dans un monde complexe, en rapide évolution, où les normes sociales, politiques et économiques sont constamment redéfinies. Réduire la pauvreté, relancer la croissance économique et l'emploi, faire face aux transformations démographiques, promouvoir la diversité et l'égalité, atténuer les changements climatiques, assurer la sécurité publique et répondre à l'urbanisation sont quelques-uns des défis auxquels nous sommes confrontés. Ces défis doivent être relevés à des niveaux multiples. Au niveau international, nous avons besoin de nos dirigeants pour définir des visions claires de la paix, la prospérité et la pérennité. Aux niveaux régionaux et nationaux, les politiciens doivent établir des cadres législatifs adaptés. Au niveau local, la mise en œuvre s'opère. Et au niveau des citoyens, le changement débute. L'apprentissage tout au long de la vie peut poser les fondements de ce changement car, en développant du savoir, des compétences, des valeurs et des attitudes tout au long de leurs vies, les citoyens sont mieux équipés pour aider la société à surmonter les difficultés.

Permettre aux citoyens d'apprendre tout au long de la vie est devenu une priorité pour des communautés du monde entier. L'apprentissage tout au long de la vie en tant que fondement du développement social, économique et environnemental pérenne est une question au cœur du concept de villes apprenantes de l'UNESCO.

Pour soutenir la mise en application de l'apprentissage tout au long de la vie, l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) a fondé le Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes. Ce réseau fait la promotion du dialogue politique et de l'apprentissage par les pairs dans les villes membres, tisse des liens, encourage les partenariats, offre des possibilités de renforcement des capacités et développe des instruments à même d'encourager et reconnaître les progrès accomplis dans l'édification de villes apprenantes.

Le travail du Réseau est basé sur deux documents clés : la *Déclaration de Pékin sur la création des villes apprenantes* et les *Caractéristiques clés des villes apprenantes*. La *Déclaration de Pékin sur la création des villes apprenantes* souligne le rôle de l'apprentissage tout au long de la vie pour promouvoir l'inclusion, la prospérité et la pérennité dans les villes et affirme l'engagement d'entreprendre douze actions pour le développement de villes apprenantes. Les *Caractéristiques clés des villes apprenantes* fournissent un cadre général de ces caractéristiques et une liste de contrôle globale des points d'action pour accroître et mesurer les progrès de ces villes. En s'appuyant sur ces deux documents, l'objectif du réseau est d'aider les villes à exploiter le potentiel de l'apprentissage tout au long de la vie pour assurer un avenir pérenne.

1. Déclaration de Pékin sur la création des villes apprenantes

Apprentissage tout au long de la vie pour tous :

inclusion, prospérité et pérennité dans les villes

Préambule

Nous, les participants réunis à la Conférence mondiale sur les villes apprenantes, co-organisée par l'UNESCO, le ministère de l'éducation de la Chine et le gouvernement municipal de Pékin (Pékin, 21 - 23 octobre 2013), déclarons ce qui suit :

Nous constatons que nous vivons dans un monde complexe en perpétuelle évolution, dans lequel les normes sociales, économiques et politiques sont redéfinies en permanence. La croissance économique et l'emploi, l'urbanisation, l'évolution démographique, les avancées scientifiques et technologiques, la diversité culturelle et la nécessité de maintenir la sécurité humaine ainsi que la sécurité publique constituent quelques-uns des défis posés à la gouvernance et à la viabilité de nos sociétés.

Nous affirmons que, si nous voulons autonomiser les citoyens - c'est-à-dire tous les résidents des villes et des communautés, nous devons faire notre possible pour leur donner l'accès à un vaste choix d'opportunités d'apprendre tout au long de leur vie, et pour les encourager à les exploiter.

Nous sommes convaincus que l'apprentissage améliore la qualité de la vie, transmet aux citoyens la capacité d'anticiper et de relever les nouveaux défis, et contribue à édifier des sociétés meilleures et plus durables.

Nous constatons que le concept d'apprentissage tout au long de la vie n'est pas nouveau ; il fait partie intégrante du développement humain et est profondément ancré dans toutes les cultures et civilisations.

Nous maintenons que l'apprentissage tout au long de la vie apporte des bienfaits sociaux, économiques et culturels aux apprenants individuels et aux communautés, et doit constituer un objectif

primordial pour les villes, les régions, les nations et la communauté internationale.

Nous constatons que la majorité de la population mondiale vit aujourd'hui dans des villes et régions urbaines, et que cette tendance s'accélère. Par conséquent, les villes et les régions urbaines jouent un rôle toujours plus important dans le développement national et mondial.

Nous affirmons que les « communautés apprenantes », les « villes apprenantes » et les « régions apprenantes » sont les piliers du développement durable.

Nous assumons que les organisations internationales et régionales ainsi que les gouvernements nationaux ont un rôle décisif à jouer dans le développement de sociétés apprenantes. Mais **nous sommes conscients** du fait que ce développement doit être ancré dans les régions, les villes et dans tous les types de communautés.

Nous savons que les villes assument un rôle de premier plan dans la promotion de l'inclusion sociale, de la croissance économique, de la sécurité publique et de la protection de l'environnement. Les villes doivent par conséquent être à la fois les architectes et les exécutants des stratégies qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie et le développement durable.

Nous constatons que les villes se différencient par leur composition culturelle et ethnique, leur patrimoine et leurs structures sociales. Néanmoins, les villes apprenantes ont de nombreuses caractéristiques en commun. *Une ville apprenante mobilise les ressources humaines et autres pour promouvoir un apprentissage intégrateur de l'éducation de base à l'enseignement supérieur ; elle ravive l'apprentissage au sein des familles et des communautés ; elle facilite l'apprentissage pour l'emploi et au travail ; elle étend l'usage des techniques modernes d'apprentissage ; elle accroît la qualité de l'apprentissage ; et elle favorise une culture de l'apprentissage tout au long de la vie.*

Nous anticipons que les villes apprenantes faciliteront l'autonomisation des individus, établiront la cohésion sociale, favoriseront la citoyenneté active, développeront la prospérité économique et culturelle et poseront les fondements du développement durable.

Engagements

Nous nous engageons à entreprendre les actions suivantes qui peuvent transformer nos villes :

1. Autonomiser les individus et promouvoir la cohésion sociale

Dans les villes d'aujourd'hui, l'autonomie des individus et la cohésion sociale sont cruciales pour le bien-être des citoyens, favorisant la participation, la confiance, le rapprochement transculturel et l'engagement civique. Les villes devraient avant tout accorder une importance particulière à l'autonomisation des individus et à la cohésion sociale afin de permettre à leurs citoyens d'anticiper et d'affronter les défis liés à l'urbanisation.

Lors de la création des villes apprenantes, nous renforcerons l'autonomisation des individus et la cohésion sociale par les actions suivantes :

- garantir que chaque citoyen a la possibilité de devenir alphabète et d'acquérir les compétences de base ;
- inciter les individus à participer activement à la vie publique de leur ville, et leur donner les moyens de le faire ;
- garantir l'équité entre les sexes ;
- créer une communauté caractérisée par la sécurité, l'harmonie et l'inclusion.

2. Soutenir le développement économique et la prospérité culturelle

Si le développement économique joue un rôle fondamental pour accroître le niveau de vie et maintenir la santé économique des villes, la prospérité culturelle contribue fortement à la qualité de la vie. Constituant une mine de savoirs, d'opinions et de valeurs, la culture définit la manière dont les êtres humains vivent et interagissent au sein des communautés.

Lors de la création des villes apprenantes, nous soutiendrons le développement économique et la prospérité culturelle par les actions suivantes :

- stimuler une croissance économique intégratrice et durable ;
- réduire le taux de citoyens vivant dans la pauvreté ;
- créer des opportunités d'emploi pour tous les citoyens ;

- soutenir activement la science, la technologie et l'innovation ;
- assurer l'accès à diverses activités culturelles ;
- encourager la participation aux loisirs et aux activités physiques.

3. Promouvoir le développement durable

Si nous voulons garantir la viabilité future des communautés, nous devons utiliser les ressources naturelles de sorte à garantir une bonne qualité de vie pour les générations à venir. Le développement durable ne peut être réalisé uniquement au moyen de solutions technologiques, de règlements politiques ou d'avantages fiscaux. Un changement radical dans nos façons de penser et d'agir est nécessaire. L'apprentissage tout au long de la vie est un facteur nécessaire pour susciter ce changement.

Lors de la création des villes apprenantes, nous favoriserons le développement durable par les actions suivantes :

- réduire les impacts néfastes des activités économiques et autres activités humaines sur l'environnement naturel ;
- protéger l'environnement naturel et améliorer l'habitabilité de nos villes ;
- promouvoir le développement durable par un apprentissage actif dans toutes les situations.

4. Promouvoir un apprentissage intégrateur dans les systèmes d'enseignement

Tous les citoyens, sans distinction d'aptitude, de sexe et de sexualité, d'origine sociale, de langue, d'appartenance ethnique ou de culture doivent bénéficier d'un accès équitable aux opportunités éducatives. Si un citoyen est exclu du système éducatif, ceci peut nuire à sa capacité de s'épanouir et de contribuer à sa communauté.

Lors de la création des villes apprenantes, nous favoriserons un apprentissage intégrateur dans l'enseignement par les actions suivantes :

- élargir l'accès à l'éducation et à la protection de la petite enfance ;
- élargir l'accès à l'enseignement formel, du niveau primaire au niveau universitaire ;
- élargir l'accès et la participation à l'éducation et à la formation des adultes ainsi qu'à l'enseignement et la formation techniques et professionnels ;
- accroître la flexibilité des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie en vue de proposer des opportunités diversifiées d'apprentissage et de couvrir un grand nombre de compétences ;

- fournir un soutien aux groupes marginalisés, dont les familles immigrées, afin de garantir leur accès à l'éducation.

5. Raviver l'apprentissage au sein des familles et des communautés

L'apprentissage tout au long de la vie ne se limite pas aux situations éducatives et professionnelles. Il s'étend dans la vie entière d'une ville. Dans la plupart des sociétés, la famille est un cadre d'apprentissage particulièrement important. L'apprentissage au sein des familles et des communautés construit un capital social et améliore la qualité de la vie.

Lors de la création des villes apprenantes, nous raviverons l'apprentissage au sein des familles et des communautés par les actions suivantes :

- créer des espaces communautaires d'apprentissage et affecter des ressources à l'apprentissage au sein des familles et des communautés ;
- garantir au moyen de la consultation que les programmes communautaires d'éducation et d'apprentissage répondent aux besoins de tous les citoyens ;
- motiver les individus à participer à l'apprentissage communautaire et familial, avec une attention particulière pour les groupes vulnérables et défavorisés, tels que les familles dans le besoin, les personnes immigrées, les personnes handicapées, les minorités et les apprenants du troisième âge ;
- valoriser l'histoire et la culture de la communauté ainsi que les modes autochtones de savoir et d'apprentissage, qui sont des ressources uniques et précieuses.

6. Faciliter l'apprentissage pour l'emploi et au travail

En raison de la mondialisation, du progrès technologique et de l'apparition des économies du savoir, la plupart des adultes doivent perfectionner régulièrement leurs compétences et connaissances. Pour leur part, les organismes publics et privés doivent instaurer une culture de l'apprentissage.

Lors de la création des villes apprenantes, nous faciliterons l'apprentissage pour l'emploi et au travail par les actions suivantes :

- aider les organismes publics et privés à devenir des organismes apprenants ;
- assurer que tous les membres de la population active, y compris les travailleurs immigrés, ont accès à un vaste choix d'opportunités éducatives ;
- inciter les employeurs et les syndicats à favoriser l'apprentissage au travail ;

- mettre en place des opportunités d'apprentissage adaptées aux jeunes et adultes sans emploi.

7. Étendre l'usage des techniques modernes d'apprentissage

Les technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier Internet, ont ouvert de nouvelles possibilités d'apprentissage et d'éducation. Les villes modernes doivent permettre à tous les citoyens d'utiliser ces technologies en faveur de l'apprentissage et l'auto-responsabilisation.

Lors de la création des villes apprenantes, nous étendrons l'usage des techniques modernes d'apprentissage par les actions suivantes :

- former les administrateurs, enseignants et éducateurs à utiliser les technologies qui favorisent l'apprentissage ;
- élargir l'accès des citoyens aux outils et programmes éducatifs des TIC ;
- concevoir des ressources d'apprentissage en ligne de qualité .

8. Accroître la qualité de l'apprentissage

Les politiques et pratiques d'apprentissage tout au long de la vie s'attachent à accroître le nombre de participants, mais ceci n'est pas suffisant. De nombreuses villes constatent un écart entre le nombre de participants aux mesures d'éducation et d'apprentissage, et le nombre d'apprenants qui parviennent à assimiler des compétences et savoirs pertinents et transférables. La qualité est par conséquent d'une importance primordiale. En particulier, il existe un besoin urgent de promouvoir les savoirs, valeurs et comportements qui permettront aux individus de surmonter les différences religieuses, linguistiques et culturelles, de coexister en paix et de découvrir les principes humains, moraux et éthiques qu'ils ont en commun.

Lors de la création des villes apprenantes, nous accorderons une grande importance à accroître la qualité de l'apprentissage par les actions suivantes :

- favoriser une évolution des mentalités, pour passer de l'enseignement à l'apprentissage, et de la simple acquisition d'informations au développement de la créativité et des compétences d'apprentissage ;
- sensibiliser aux valeurs morales, éthiques et culturelles communes, et stimuler la tolérance envers les différences ;
- engager des administrateurs, enseignants et éducateurs formés en conséquence ;
- promouvoir un environnement favorable à l'apprenant, dans lequel ce dernier est dans la mesure du possible maître de son apprentissage ;

- apporter un soutien aux apprenants aux besoins particuliers, notamment ceux qui se trouvent en difficulté d'apprentissage.

9. Favoriser une culture de l'apprentissage tout au long de la vie

La majorité des êtres humains connaissent diverses situations d'apprentissage. Si les résultats de tous les apprentissages sont reconnus, récompensés et célébrés par la ville, la position des apprenants dans la société s'en trouve renforcée et ils sont motivés pour poursuivre leur apprentissage. Cette motivation doit être soutenue par une offre complète d'informations et de conseils qui aide les individus à opérer des choix éducatifs éclairés.

Lors de la création des villes apprenantes, nous favoriserons une culture vivante de l'apprentissage tout au long de la vie par les actions suivantes :

- reconnaître aux moyens de communication, bibliothèques, musées, milieux religieux, centres sportifs et culturels, centres communautaires, parcs et lieux similaires le rôle d'espaces éducatifs;
- organiser et promouvoir les événements publics qui stimulent et célèbrent l'apprentissage ;
- fournir à tous les citoyens informations, conseils et soutiens appropriés, et les encourager à apprendre par différents moyens ;
- reconnaître l'importance de l'apprentissage en situations informelles et non formelles, et concevoir des systèmes qui reconnaissent et récompensent toutes les formes d'apprentissage.

10. Renforcer la volonté et l'engagement politiques

Une volonté et un engagement politiques fermes sont nécessaires pour créer avec succès une ville apprenante. Il incombe principalement à la politique et aux administrations de mobiliser les moyens politiques nécessaires pour que les villes apprenantes deviennent une réalité.

Lors de la création des villes apprenantes, nous renforcerons la volonté et l'engagement politiques par les actions suivantes :

- afficher un appui politique fort et prendre un engagement inébranlable en vue de transformer nos villes en cités apprenantes ;
- concevoir et appliquer des stratégies bien étayées et participatives destinées à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie pour tous ;
- procéder au suivi systématique des avancées menant à la création d'une ville apprenante.

11. Perfectionner la gouvernance et la participation de toutes les parties prenantes

Tous les secteurs de la société ont un rôle essentiel à jouer dans l'éducation et l'apprentissage, et doivent participer à la création des villes apprenantes. Cependant les parties prenantes et citoyens seront davantage susceptibles de s'investir dans la création de villes apprenantes si les décisions sont prises sur une base participative.

Lors de la création des villes apprenantes, nous perfectionnerons la gouvernance et la participation de toutes les parties prenantes par les actions suivantes :

- instaurer des mécanismes de coordination intersectorielle qui impliquent dans la création de la ville apprenante les organismes publics et non gouvernementaux ainsi que le secteur privé ;
- créer des partenariats bilatéraux ou multilatéraux entre les secteurs, afin de partager les ressources et d'accroître la disponibilité des opportunités d'apprentissage ;
- encourager toutes les parties prenantes à proposer des opportunités éducatives de qualité, et à fournir leur propre et unique contribution à la création d'une ville apprenante.

12. Stimuler la mobilisation et l'utilisation des ressources

Les villes et les communautés qui adoptent l'apprentissage tout au long de la vie pour tous constatent des améliorations notables en termes de santé publique, de croissance économique, de réduction de la criminalité et de participation démocratique. Ces bienfaits plus vastes de l'apprentissage tout au long de la vie fournissent de solides arguments en faveur d'une augmentation de l'investissement dans la création de villes apprenantes.

Lors de la création des villes apprenantes, nous stimulerons la mobilisation et l'utilisation des ressources par les actions suivantes :

- favoriser une augmentation de l'investissement financier dans l'apprentissage tout au long de la vie, de la part du gouvernement, de la société civile, des organisations du secteur privé ainsi que des individus ;
- utiliser de manière efficace les ressources éducatives de toutes les parties prenantes, et élaborer des mécanismes innovants pour financer l'apprentissage tout au long de la vie pour tous ;

- éliminer les obstacles structurels à l'apprentissage, en adoptant des politiques de financement en faveur des groupes défavorisés et en leur apportant différentes sortes de soutien ;
- encourager les citoyens à partager bénévolement leurs talents, savoirs, connaissances et expériences ;
- stimuler l'échange de idées, expériences et bonnes pratiques entre organismes de villes différentes.

Appel à l'action

De nombreuses agglomérations se déclarent d'ores et déjà villes ou régions apprenantes. Elles ont à cœur de bénéficier du dialogue stratégique international, de la recherche-action, du perfectionnement des capacités et de l'échange d'expériences, ainsi que d'appliquer des approches concluantes pour promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie. Pour ces raisons,

1. nous appelons l'UNESCO à créer un réseau mondial des villes apprenantes, en vue de soutenir et d'accélérer la pratique de l'apprentissage tout au long de la vie dans les communautés de la planète. Ce réseau aura pour tâches de : stimuler le dialogue stratégique et l'apprentissage mutuel entre les villes membres, forger des liens, favoriser les partenariats, organiser le perfectionnement des capacités, et concevoir des instruments qui encouragent et reconnaissent les progrès accomplis;
2. nous appelons les villes et régions de la planète entière à se joindre à ce réseau en vue de concevoir et d'appliquer des stratégies d'apprentissage tout au long de vie dans leurs villes ;

3. nous appelons les organismes internationaux et régionaux à devenir membres actifs de ce réseau ;
4. nous appelons les gouvernements nationaux à encourager les administrations locales à créer des régions et communautés apprenantes, et à participer aux activités internationales d'apprentissage entre pairs.
5. nous appelons les fondations, les entreprises privées et les organisations de la société civile à devenir des partenaires actifs du réseau mondial des villes apprenantes, en s'inspirant des expériences accumulées par les initiatives du secteur privé.

Remerciements

Nous exprimons notre reconnaissance pour la généreuse hospitalité et la gestion efficace de la part du ministère chinois de l'éducation et du gouvernement municipal de Pékin dans la coorganisation de cette conférence. Nous tenons à saluer ici les résultats du gouvernement municipal de Pékin dans sa démarche de transformer la dynamique capitale chinoise en ville apprenante.

Nous adressons nos vifs remerciements au ministère de l'éducation de la Chine, à la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO, à FESTO Didactic, à dvv international, à Kings Group, à l'Organisation des États ibéro-américains pour l'Éducation, la Science et la Culture (OEI) et à la Direction suisse pour le développement et la coopération (SDC), pour leur soutien financier à la participation de délégués issus des pays à plus faible revenu.

2. Caractéristiques clés des villes apprenantes

1. Introduction

Ces dernières années, plusieurs approches ont été adoptées visant à traduire le concept de société apprenante dans la réalité. On peut citer comme l'un des principaux exemples le développement des « communautés apprenantes », « villes apprenantes » et « régions apprenantes ». Bien que l'idée de ville apprenante soit majoritairement née dans les pays industrialisés et encouragée par l'OCDE (depuis les années quatre-vingt) ainsi que par la Commission européenne (depuis les années quatre-vingt-dix), on assiste actuellement à sa progression rapide dans les pays en développement. Les autorités locales d'un nombre croissant de pays membres revendiquent l'appellation de villes, régions ou communautés « apprenantes » et leur multiplication est devenue un phénomène important à l'échelle mondiale, dont les implications en matière d'éducation, de société, d'économie et d'environnement sont considérables.

Qu'est-ce qu'une « ville apprenante » ?

Les villes se différencient par leur composition culturelle et ethnique, leur patrimoine et leurs structures sociales. Elles ont néanmoins toutes en commun de nombreuses caractéristiques de la ville apprenante. L'initiative des villes apprenantes lancée par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie décrit la ville apprenante comme suit :

une ville apprenante est une ville qui mobilise efficacement ses ressources dans tous les secteurs en vue de :

- promouvoir un apprentissage à caractère intégrateur, de l'éducation de base à l'enseignement supérieur ;
- raviver l'apprentissage au sein des familles et des communautés ;
- faciliter l'apprentissage pour l'emploi et sur le lieu de travail ;

- étendre l'usage des techniques modernes d'apprentissage ;
- améliorer la qualité et l'excellence dans le domaine de l'apprentissage ;
- favoriser une culture de l'apprentissage tout au long de la vie.

Ce faisant, elle crée et renforce la prise d'autonomie individuelle, la cohésion sociale, la prospérité économique et culturelle ainsi que le développement durable.

Pourquoi faut-il surveiller le développement des villes apprenantes ?

Etant donné que les villes apprenantes facilitent l'apprentissage tout au long de la vie pour tous et mettent en œuvre le droit universel à l'éducation, la création de telles villes exerce un attrait considérable ; il ne s'agit pas de franchir une ligne magique au-delà de laquelle les villes auraient droit à l'appellation de villes apprenantes. Il n'en existe pas moins des propriétés qui permettent de reconnaître une ville apprenante, décrivant plutôt ses actions concrètes que sa nature. Afin de mettre en œuvre l'apprentissage tout au long de la vie, la création d'une ville apprenante, loin d'être une théorie abstraite, requiert une approche opérationnelle et pragmatique. Une ville animée par la volonté et l'engagement politiques nécessaires à la création d'une ville apprenante devra aussi répondre à toute une série d'indicateurs ou de critères qui permettront de suivre ses progrès.

En quelques mots, il est indispensable de surveiller les progrès d'une ville apprenante, principalement afin de :

- transformer les discours politiques théoriques en stratégies et approches concrètes ;
- mesurer les progrès réalisés ;
- évaluer les bienfaits des stratégies mises en œuvre.

Les caractéristiques clés des villes apprenantes doivent permettre :

- d'apporter un soutien significatif au développement de l'apprentissage tout au long de la vie au sein des villes et entre les villes membres ;
- de déterminer jusqu'à un certain degré les progrès réalisés pour mettre en œuvre l'apprentissage tout au long de la vie pour tous dans nombre de communautés urbaines du monde entier ;
- de faciliter une analyse comparative internationale, un partage des expériences et un apprentissage mutuel entre les villes membres.

L'élaboration des caractéristiques clés des villes apprenantes

Cet instrument normatif permettant l'évaluation des villes apprenantes est le résultat d'un long processus de consultation. Du 3 au 5 juillet 2012, l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) a organisé un atelier visant à développer un cadre pour l'élaboration des caractéristiques clés des villes apprenantes. Ont participé à cette rencontre des experts représentant quelques-uns des partenaires chargés de la mise en place de l'IPLC (plate-forme internationale pour les villes apprenantes), notamment l'Observatoire international PASCAL, la fondation Bertelsmann, CISCO Systems, la commission éducative municipale de Pékin, le Centre national chinois de recherches sur le développement de l'éducation, l'Université du Koweït et le Cape Higher Education Consortium, ainsi que plusieurs experts et conseillers de l'UIL.

Cet atelier s'est inspiré des cadres conceptuels et des indicateurs suivants qui existent dans le domaine de l'évaluation du développement social et économique :

- *L'Indicateur du développement humain (IDH) et d'autres indicateurs élaborés par le PNUD (2007) ;*
- *le nouveau Cadre officiel de suivi des objectifs du millénaire pour le développement : objectifs, cibles et indicateurs (Nations Unies, 2008) ;*
- *la méthode d'évaluation des compétences (Knowledge Assessment Methodology: Variables and Clusters) mise au point par la Banque mondiale (2012) ;*
- *L'Indicateur du mieux-vivre de l'OCDE (2012) ;*
- *L'avenir que nous voulons, rapport des Nations Unies « Rio+20 » (2012) ;*
- *Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable (Nations Unies, 2013) ;*

- *Agenda du développement post-2015 : objectifs, cibles et indicateurs (Centre for International Governance Innovation et Korea Development Institute, 2012).*

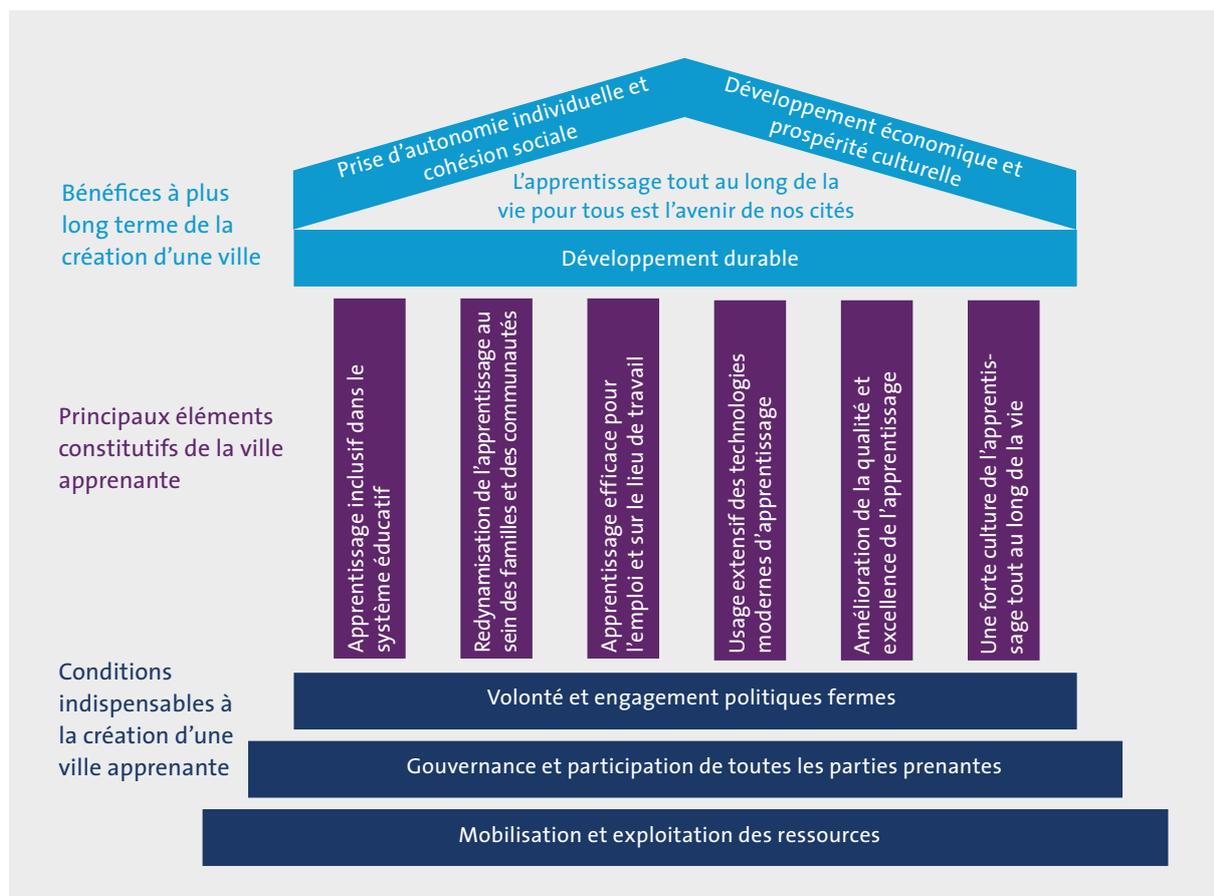
Inspirés d'une liste de critères pour les indicateurs présentée dans le rapport des Nations Unies intitulé *Analyse et mesure de l'inclusion sociale dans un contexte mondial* (Nations Unies, 2010), les critères suivants visant à développer les caractéristiques clés des villes apprenantes ont été approuvés par les experts .

- *Ambition et pragmatisme* : la réalisation de l'objectif doit impliquer des progrès importants tout en restant réaliste.
- *Enjeu* : les caractéristiques représentent une valeur, une priorité ou un enjeu essentiel.
- *Pertinence* : les caractéristiques doivent être en adéquation avec le but recherché, leur réalisation devant contribuer de façon significative à remplir l'objectif clé.
- *Clarté et intelligibilité* : les caractéristiques doivent être aisées à comprendre pour toutes les parties prenantes et être pertinentes aux yeux du citoyen moyen.
- *Facilité d'évaluation* : les caractéristiques doivent pouvoir être évaluées d'après les données disponibles ou les données collectées par le biais d'une enquête.
- *Validité et fiabilité* : la population devra pouvoir se fier aux informations fournies par les caractéristiques.

Les débats intenses et les travaux de groupe ont débouché sur un premier projet de cadre pour l'élaboration des caractéristiques clés des villes apprenantes. Prenant en compte les observations des experts, l'UIL a élaboré un avant-projet qui a été présenté lors de la première réunion du groupe d'experts pour le développement des villes apprenantes à Hangzhou, Chine. En avril et mai 2013, l'UIL a consulté un certain nombre d'experts et de villes sur la pertinence des caractéristiques clés et la faisabilité de la collecte des données. Les 4 et 5 juin 2013 s'est tenue la deuxième rencontre de l'UIL sur l'île coréenne de Jeju. Les participants ont par ailleurs poursuivi l'élaboration du projet des caractéristiques clés des villes apprenantes.

Sur la base de la validation effectuée par le groupe d'experts, l'UIL a sélectionné un certain nombre de villes dans chacune des régions UNESCO pour y effectuer un pilotage qui s'est achevé en septembre 2013. Les caractéristiques clés présentent les résultats de ces projets-pilotes.

Figure 1 : Cadre des principales caractéristiques des villes apprenantes



Composantes du cadre des caractéristiques clés des villes apprenantes

Comme le montre la figure 1, le cadre des caractéristiques clés des villes apprenantes reprend les différents éléments graphiques du logo de l'UNESCO : le fronton, les colonnes et les marches.

Le fronton. Les trois axes figurent les bénéfices à plus long terme de la création d'une ville apprenante moderne, qui se caractérise au sens large par :

- (1) la prise d'autonomie individuelle et la cohésion sociale,
- (2) le développement économique et culturel,
- (3) le développement durable.

Les colonnes. Les six colonnes représentent les caractéristiques clés d'une ville apprenante :

- (1) l'apprentissage inclusif dans le système éducatif,
- (2) la redynamisation de l'apprentissage au sein des familles et des communautés,

- (3) l'apprentissage efficace pour l'emploi et sur le lieu de travail,
- (4) un usage extensif des techniques modernes d'apprentissage,
- (5) une qualité accrue et l'excellence dans le domaine de l'apprentissage,
- (6) une culture de l'apprentissage tout au long de la vie pleine de vitalité.

Les marches (les fondements). Les trois marches symbolisent les conditions indispensables à la création d'une ville apprenante, à savoir :

- (1) une forte volonté et un solide engagement politiques ,
- (2) la gouvernance et la participation de toutes les parties prenantes,
- (3) la mobilisation et l'exploitation des ressources et potentiels.

Les caractéristiques clés des villes apprenantes font état de 42 caractéristiques, dont la majorité est d'ordre quantitatif ; les municipalités disposent pour celles-ci de statistiques pouvant être mises à

disposition. Quant à l'évaluation des caractéristiques d'ordre qualitatif, elle peut être réalisée sur la base des résultats d'un sondage effectué par des organismes professionnels indépendants tels que Gallup d'une part, et à travers des rapports d'experts fournis par les autorités municipales d'autre part.

L'objectif n'est pas d'opérer des distinctions entre les villes : chacune d'entre elles est différente et son évolution pour devenir une « ville apprenante » ne peut être mesurée qu'au regard de son histoire et de ses traditions culturelles, économiques et sociales propres.

Comment se servir des caractéristiques clés des villes apprenantes ?

Formellement approuvées à la fois par les maires, les services municipaux de l'éducation des villes apprenantes et les experts de la Conférence internationale sur les villes apprenantes, les

caractéristiques clés peuvent servir de catalogue exhaustif des lignes d'actions en vue d'aider les gouvernements municipaux et les autres parties prenantes des villes dans leurs efforts pour créer des villes apprenantes encourageant l'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Les membres d'un réseau global de villes apprenantes devant par ailleurs être recommandés par des pays membres de l'UNESCO, les gouvernements nationaux des pays membres pourront se servir des caractéristiques clés pour sélectionner et encourager des villes à rejoindre le réseau.

De manière générale, les caractéristiques clés pourront également servir de document de référence aux organisations internationales et aux gouvernements nationaux pour promouvoir la création de nations, régions, villes et communautés apprenantes.

2. Liste de caractéristiques clés et méthodes d'évaluation

Domaine	Caractéristiques clés	Évaluations possibles	Source des données	Données statistiques en 2012 ou résultats d'étude/ examens
1. Bénéfices à plus long terme de constituer une ville apprenante				
1.1 Autonomiser les individus et promouvoir la cohésion sociale	1.1.1 Garantir l'accès de chaque citoyen à l'alphabétisation et aux compétences de base	Taux d'alphabétisme des adultes : nombre total de personnes alphabétisées de 15 ans et plus, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe d'âge.	Données officielles fournies par les autorités de la ville	Hommes % Femmes % Total %
	1.1.2 Encourager les individus à participer activement à la vie publique de leur vie et leur donner les moyens de le faire	Taux de participation aux élections : taux de participation de la population en âge de voter à la dernière élection d'envergure dans la ville	Données officielles fournies par les autorités de la ville	% (Année :)
		Participation aux activités de volontariat et communautaires : pourcentage de citoyens engagés dans des activités de bénévolat et communautaires non rémunérées au cours des 12 mois précédant l'étude	Résultats de l'étude	%
	1.1.3 Garantir l'équité entre les sexes	Équité entre les sexes dans la politique : pourcentage de sièges occupés par des femmes au conseil municipal/ congrès	Données officielles fournies par les autorités de la ville	%
		Équité entre les sexes dans la gestion des entreprises : pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les conseils d'administration des 10 plus grandes entreprises	Résultats de l'étude	%
1.1.4. Créer une communauté sûre, harmonieuse et inclusive	Taux de criminalité : nombre de crimes signalés par 100 000 habitants	Données officielles fournies par les autorités de la ville		
	Mobilité sociale : pourcentage de citoyens socialement défavorisés qui croient que leurs enfants obtiendront un statut social supérieur au leur	Résultats de l'étude	%	
1.2 Accroître le développement économique et la prospérité culturelle	1.2.1. Stimuler une croissance économique inclusive et pérenne	Produit intérieur brut (PIB) par tête : somme totale des valeurs produites (ajustée à parité du pouvoir d'achat en US\$) dans une ville divisée par son nombre total d'habitants	Données officielles fournies par les autorités de la ville	US\$
		Pauvreté urbaine : pourcentage de citoyens vivant de moins de US\$ 1,25 par jour (PPP) sur la base des prix mondiaux en 2005	Données officielles fournies par les autorités de la ville	%
	1.2.2. Créer des opportunités d'emploi pour tous les citoyens	Taux de chômage : population en âge de travailler (15 ans ou plus) sans emploi en pourcentage de la main d'œuvre totale	Données officielles fournies par les autorités de la ville	Hommes % Femmes % Total %
	1.2.3. Soutenir activement les sciences, technologies et innovations	Ressources humaines de la science et de la technologie (RHST) : professionnels occupant un poste dans la science et la technologie en pourcentage de la population active	Données officielles fournies par les autorités de la ville	%
		Dépôts de brevets : nombre de nouveaux brevets déposés par 100 000 habitants	Données officielles fournies par les autorités de la ville	%

Domaine	Caractéristiques clés	Évaluations possibles	Source des données	Données statistiques en 2012 ou résultats d'étude/ examens		
1. Bénéfices à plus long terme de constituer une ville apprenante						
	1.2.4 Garantir l'accès à des activités culturelles variées	Participation à des activités culturelles : nombre de visites aux musées, théâtres, cinémas, salles de concert et manifestations sportives par habitant et par mois	Données officielles fournies par les autorités de la ville ou résultats d'étude		Nombre de visites	
	1.2.5 Encourager la participation à des activités physiques et de loisirs	Participation à des activités physiques et sport : pourcentage de la population pratiquant une activité physique régulière ou un sport au moins cinq fois par semaine	Résultats d'étude		%	
1.3 Promouvoir le développement durable	1.3.1 Réduire les impacts négatifs des activités économiques et autres de l'être humain sur l'environnement	Émissions de CO2 : émissions totales de CO2 en tonnes par tête	Données officielles fournies par les autorités de la ville		Nombre de tonnes	
		Gestion des déchets : quantité totale de déchets domestiques collectés et traités par an, en kg par tête et par an	Données officielles fournies par les autorités de la ville		Kg par tête	
	1.3.2 Accroître la viabilité de la ville	Conditions de vie : pourcentage de la population vivant dans des bidonvilles	Données officielles fournies par les autorités de la ville		%	
		Transports publics : satisfaction des citoyens par rapport au système de transports publics	Résultats d'étude	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais		
	1.3.3 Favoriser le développement durable par un apprentissage actif dans tous les contextes	Éducation au développement durable : mesures efficaces visant à promouvoir le développement durable à tous les niveaux d'éducation	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais		
Responsabilité environnementale : perception qu'ont les citoyens de leur propre comportement en termes de responsabilité par rapport à l'environnement		Résultats d'étude	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais			
2. Caractéristiques principales d'une ville apprenante						
2.1 Promouvoir un apprentissage inclusif dans le système éducatif	2.1.1 Élargir l'accès à la garde et l'éducation de la petite enfance	Scolarisation pré primaire : taux de scolarisation net dans l'enseignement pré primaire (CITE o)	Données officielles fournies par les autorités de la ville	Genre	Garçons	%
					Filles	%
					Total	%
	2.1.2 Élargir l'accès à l'enseignement du primaire au supérieur	Durée moyenne de la scolarisation : nombre moyen d'années d'enseignement formel dont a bénéficié la population âgée de 25 ans ou plus	Données officielles fournies par les autorités de la ville	Genre	Hommes	années
					Femmes	années
					Total	années
	2.1.3 Élargir l'accès et la participation à l'éducation des adultes et à l'enseignement et la formation techniques et professionnels	Participation à l'éducation et l'enseignement des adultes : pourcentage des citoyens de 25 à 64 ans qui rapportent avoir reçu un enseignement ou une formation au cours des 12 mois précédant l'étude	Résultats d'étude			%

Domaine	Caractéristiques clés	Évaluations possibles	Source des données	Données statistiques en 2012 ou résultats d'étude/ examens
2. Caractéristiques principales d'une ville apprenante				
	2.1.4 Fournir un soutien aux groupes marginalisés, y compris les familles de migrants, afin de leur garantir l'accès à l'éducation	<p>Soutien aux groupes défavorisés : Mesures adoptées par les autorités urbaines pour soutenir les apprenants issus de minorités linguistiques/ethniques et de milieux défavorisés</p> <p>Soutien aux seniors : Mesures adoptées par les autorités urbaines pour soutenir les apprenants plus âgés (65 ans et plus)</p>	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais
2.2 Apprentissage communautaire redynamisé	2.2.1 Créer des espaces communautaires d'apprentissage et fournir des ressources pour l'apprentissage dans les familles et les communautés	Infrastructure : nombre d'espaces communautaires d'apprentissage fonctionnels (y compris centres d'enseignement communautaires, maisons de la culture et bibliothèques publiques) par 100 000 habitants	Données officielles fournies par les autorités de la ville	
		Initiative de politique destinée à soutenir l'apprentissage dans les familles : existence d'une politique de soutien à l'apprentissage familial	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais
	2.2.2 Motiver les citoyens à participer à l'apprentissage familial et communautaire	Participation à l'apprentissage communautaire : pourcentage de citoyens participant régulièrement (plus de 2 heures par semaine) à des activités d'apprentissage communautaires	Données officielles fournies par les autorités de la ville	%
		Participation à l'apprentissage familial : Pourcentage de citoyens participant à des activités d'apprentissage familial dans les 12 mois précédant l'enquête		%
2.2.3 Reconnaître l'histoire et la culture de la communauté ainsi que les savoirs et l'apprentissage indigènes comme des ressources uniques et précieuses	Développement des ressources d'apprentissage à travers le savoir indigène : nombre de programmes éducatifs fondés sur l'histoire de la communauté, la culture et le savoir indigènes, mis en oeuvre par les autorités municipales	Données officielles fournies par les autorités de la ville		
2.3 Promouvoir l'apprentissage pour l'emploi et au travail	2.3.1 Garantir à la main-d'œuvre dans sa totalité, y compris les ouvriers issus de l'immigration, l'accès à une large gamme d'opportunités d'apprentissage	Participation des salariés aux activités d'enseignement et de formation : taux de participation des salariés à des activités d'enseignement et de formation à caractère professionnel	Données officielles fournies par les autorités de la ville ou résultats d'étude	%
		Participation des ouvriers migrants à l'éducation et la formation : initiatives ou stratégies mises en oeuvre par la ville pour encourager la participation des ouvriers migrants à l'éducation et la formation	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais

Domaine	Caractéristiques clés	Évaluations possibles	Source des données	Données statistiques en 2012 ou résultats d'étude/ examens
2. Caractéristiques principales d'une ville apprenante				
	2.3.2 Aider les organisations publiques et privées à devenir des organisations d'apprentissage	Organisation de l'apprentissage : existence d'initiatives et/ou de stratégies pour mettre au point une organisation qui favorise la participation des salariés aux activités d'enseignement	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais
		Participation financière de l'employeur au développement des compétences : investissement total dans l'enseignement et la formation des salariés en pourcentage des salaires dans le secteur public comme privé	Données officielles fournies par les autorités de la ville	Secteur public % Secteur privé %
	2.3.3 Encourager les employeurs et les syndicats à soutenir l'apprentissage sur le lieu de travail Mettre en place des opportunités de formation adéquates pour les chômeurs	Engagement financier pris par les employeurs de développer les compétences des employés : investissement total dans l'éducation et la formation des employés en pourcentage du salaire des employés dans les secteurs public et privé	Données officielles fournies par les autorités de la ville	Secteur public %
				Secteur privé %
	2.3.4 Fournir des opportunités d'apprentissage adéquates aux jeunes et adultes sans emploi	Implication des jeunes dans l'éducation et l'emploi : nombre total de jeunes (de 15 à 25 ans) en dehors du système éducatif, sans emploi ou sans formation en pourcentage de la population totale de jeunes	Données officielles fournies par les autorités de la ville	%
		Formation des chômeurs : pourcentage des personnes sans emploi inscrites dans divers programmes de formation à l'emploi proposés dans la ville	Données officielles fournies par les autorités de la ville Survey results	%
2.4 Étendre l'usage des technologies modernes d'apprentissage	2.4.1 Former les administrateurs, enseignants et éducateurs à l'utilisation des technologies qui favorisent l'apprentissage	Formation aux TIC pour les administrateurs, enseignants et éducateurs : pourcentage d'enseignants/éducateurs qui ont reçu une formation aux TIC ces 12 derniers mois the development of creativity and learning skills	Résultats d'étude	Écoles %
				Espaces d'apprentissage communautaire %
	2.4.2 Élargir l'accès des citoyens aux outils et programmes d'apprentissage des TIC	Utilisation des TIC en classe : pourcentage d'enseignants/ éducateurs qui utilisent régulièrement les TIC pour des activités en cours dans les écoles et espaces communautaires d'apprentissage	Résultats d'étude	Écoles %
				Espaces d'apprentissage communautaire %
		Taux de pénétration mobile : nombre total de personnes disposant de connexions de téléphone mobile en pourcentage de la population totale	Données officielles fournies par les autorités de la ville	
		Utilisation d'Internet : pourcentage des citoyens disposant d'un accès à Internet à domicile ou partagé	Résultats d'étude	
Participation aux activités d'apprentissage par Internet : nombre moyen d'heures par semaine où les citoyens utilisent Internet à des fins d'apprentissage	Résultats d'étude			

Domaine	Caractéristiques clés	Évaluations possibles	Source des données	Données statistiques en 2012 ou résultats d'étude/ examens
2. Caractéristiques principales d'une ville apprenante				
2.5 Améliorer la qualité de l'apprentissage	2.5.1 Promouvoir un changement de paradigme en matière d'éducation et d'apprentissage	Changement de paradigme en matière d'éducation et d'apprentissage : politique éducative visant à promouvoir un changement de paradigme, permettant de passer de l'enseignement à l'apprentissage et de la simple acquisition d'informations au développement de la créativité et des compétences d'apprentissage	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais
	2.5.2 Sensibiliser à une communauté de valeurs morales, culturelles et éthiques et encourager la tolérance des différences	Apprendre à vivre ensemble : pourcentage de citoyens qui entretiennent régulièrement des contacts sociaux avec des personnes d'autres cultures	Résultats d'étude	%
	2.5.3 Employer des administrateurs, enseignants et éducateurs ayant reçu une formation adéquate	Disponibilité d'enseignants/éducateurs ayant reçu une formation adéquate : proportion d'étudiants/d'apprenants par rapport aux enseignants/éducateurs dans l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire et dans l'éducation des adultes et permanente	Données officielles fournies par les autorités de la ville	Enseignement pré- primaire Enseignement primaire Enseignement secondaire Éducation des adultes et permanente
	2.5.4 Promouvoir un environnement favorable à l'apprenant	Environnement favorable à l'apprenant : pourcentage d'apprenants satisfaits de leur environnement d'apprentissage	Résultats d'étude	Écoles % Espaces d'apprentissage communautaire %
2.6 Encourager une culture de l'apprentissage tout au long de la vie	2.6.1 Organiser et promouvoir des manifestations publiques qui encouragent et célèbrent l'apprentissage	Plaidoyer en faveur de l'apprentissage : existence de manifestations publiques (semaine de la formation des adultes, fêtes de l'apprentissage) et utilisation de tous les médias pour promouvoir et célébrer l'apprentissage	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais
	2.6.2 Fournir à tous les citoyens informations, conseils et soutiens appropriés et les encourager à apprendre en suivant diverses voies.	Information et services : pourcentage d'apprenants satisfaits des informations et conseils qui leur sont délivrés	Résultats d'étude	
	2.6.3 Concevoir des systèmes qui reconnaissent et récompensent toutes les formes d'apprentissage	Reconnaissance et récompense des résultats d'apprentissage : politiques et pratiques de reconnaissance, validation et accréditation de tous les résultats d'apprentissage	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais

Domaine	Caractéristiques clés	Évaluations possibles	Source des données	Données statistiques en 2012 ou résultats d'étude/ examens	
3. Conditions indispensables à la création d'une ville apprenante					
3.1 Renforcer la volonté et l'engagement politiques	3.1.1 Afficher un fort leadership politique et s'engager fermement à transformer nos villes en villes apprenantes	Leadership : la force et l'engagement de l'appui affichés dans le développement et la mise en œuvre de la stratégie de ville apprenante	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais	
	3.1.2 Concevoir et appliquer des stratégies bien fondées et participatives afin de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie pour tous	Politique publique et stratégie : législation, politique publique et stratégie de promotion de l'« apprentissage tout au long de la vie pour tous » adoptées par le conseil municipal	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais	
	3.1.3 Piloter les progrès accomplis par les villes pour devenir des villes apprenantes	Mesures pour piloter les progrès : mesures adoptées par les autorités de la ville pour piloter les progrès accomplis dans la conception et mise en œuvre de la stratégie déployée pour devenir une ville apprenante	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais	
3.2 Améliorer la gouvernance et participation de toutes les parties prenantes	3.2.1 Mettre en place des mécanismes de coordination pour impliquer les organisations	Mécanismes de coordination des parties prenantes : efficacité des mesures visant à favoriser la mobilisation des parties prenantes et la coordination dans le développement des villes apprenantes	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais	
	3.2.2 Encourager toutes les parties prenantes à fournir des opportunités d'apprentissage de qualité et d'apporter leur propre contribution unique à la création d'une ville apprenante	Participation des parties prenantes : engagement, plans et actions des parties prenantes pour développer des opportunités d'apprentissage meilleures et plus accessibles dans leurs secteurs de responsabilité	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais	
		Engagement du secteur privé : existence de partenariats et d'une coopération entre la ville et le secteur privé pour appuyer la stratégie des villes apprenantes	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais	
3.3 Accroître la mobilisation et l'utilisation des ressources	3.3.1 Encourager un plus grand investissement financier dans l'apprentissage tout au long de la vie de la part des gouvernements	Investissement financier dans l'enseignement et l'apprentissage : dépenses publiques consacrées à l'éducation et l'apprentissage en pourcentage du budget total de la ville	Données officielles fournies par les autorités de la ville	%	
		Répartition des dépenses publiques d'éducation : pourcentage des dépenses publiques consacrées à l'éducation à différents niveaux/ types d'enseignement	Données officielles fournies par les autorités de la ville	Éducation de base (CITE 0-3)	%
				Formation des adultes et permanente	%

Domaine	Caractéristiques clés	Évaluations possibles	Source des données	Données statistiques en 2012 ou résultats d'étude/ examens
3. Conditions indispensables à la création d'une ville apprenante				
3-3 Accroître la mobilisation et l'utilisation des ressources	3.3.2 Faire un usage efficace des ressources d'apprentissage de toutes les parties prenantes afin de soutenir l'apprentissage tout au long de la vie pour tous	Utilisation efficace des ressources : manières novatrices de cartographier et d'utiliser les ressources humaines, financières, culturelles et autres dont les villes disposent pour faciliter l'apprentissage en leur sein	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais
	3.3.3 Adopter des politiques de financement respectueuses des populations pauvres et fournir divers types de soutien aux groupes défavorisés	Subventions pour les groupes défavorisés : allocation et utilisation efficace de fonds pour promouvoir la participation des groupes défavorisés à l'apprentissage	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais
	3.3.4 Encourager les citoyens et les résidents à s'investir à titre bénévole selon leurs talents, compétences, connaissances et expérience	Activités des citoyens pour aider d'autres citoyens à apprendre : pourcentage de citoyens qui ont investi leurs compétences, savoir et expérience pour aider d'autres citoyens à apprendre au moins une fois par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête	Résultats d'étude	%
	3.3.5 Encourager l'échange d'idées, expériences et bonnes pratiques entre les différentes villes	Partenariat international : progrès accomplis dans la création et l'utilisation d'opportunités de conclure des partenariats internationaux et d'échanger des expériences avec d'autres villes apprenantes	Expertise	5 - Excellent, 4 - Très bien, 3 - Bien, 2 - Correct, 1 - Mauvais

Le Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes (GNLC) en bref

Vision : L'apprentissage tout au long de la vie pour tous est l'avenir de notre ville.

Mission : Soutenir et améliorer la pratique de l'apprentissage tout au long de la vie dans les villes du monde entier en promouvant le dialogue politique et l'apprentissage par les pairs dans les villes membres, en tissant des liens, en encourageant les partenariats, en offrant des possibilités de renforcement des capacités et en développant des instruments à même d'encourager et reconnaître les progrès accomplis dans l'édification de villes apprenantes.

Documents d'orientation :

- La *Déclaration de Pékin sur la création des villes apprenantes* souligne le rôle de l'apprentissage tout au long de la vie pour promouvoir l'inclusion, la prospérité et la pérennité dans les villes et affirme l'engagement d'entreprendre douze actions pour le développement de villes apprenantes.
- Les *Caractéristiques clés des villes apprenantes* fournissent un cadre général de ces caractéristiques et une liste de contrôle globale des points d'action pour accroître et mesurer les progrès de ces villes.

Ville apprenante : Bénéficier des avantages de devenir une ville qui mobilise efficacement ses ressources dans tous les secteurs en vue de promouvoir un apprentissage à caractère intégrateur, de l'éducation de base à l'enseignement supérieur ; raviver l'apprentissage au sein des familles et des communautés ; faciliter l'apprentissage pour l'emploi et sur le lieu de travail ; étendre l'usage des techniques modernes d'apprentissage ; améliorer la qualité et l'excellence dans le domaine de l'apprentissage ; favoriser une culture de l'apprentissage tout au long de la vie. De cette façon, une ville apprenante permettra de renforcer l'autonomisation individuelle et l'inclusion sociale, le développement économique, la prospérité culturelle et le développement durable.

Réseau : Parmi les membres du Réseau mondial UNESCO figurent des villes apprenantes à différents niveaux de développement. Les partenaires et le Secrétariat du UNESCO GNLC sont également des acteurs essentiels pour le réseau.

Secrétariat : Le Secrétariat du Réseau mondial UNESCO coordonne le réseau. Il est basé au siège de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), la seule unité organisationnelle dans le système des Nations Unies qui détienne un mandat mondial portant sur l'apprentissage tout au long de la vie.

« L'apprentissage tout au long de la vie pour tous est l'avenir de notre ville »

Pour de plus amples renseignements sur
le travail du Réseau et pour rejoindre ce
dernier, veuillez consulter le site internet
learningcities.uil.unesco.org
ou nous contacter directement :
learningcities@unesco.org

Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes
Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage
Feldbrunnenstr. 58
20148 Hambourg
Allemagne
Tel.: +49 40 44 80 41 12
Fax.: +49 40 41 077 23



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



UNESCO Institute
for Lifelong Learning

Institut de l'UNESCO
pour l'apprentissage
tout au long de la vie